

#lasolidaritepaslechaos
#lasolidaritepaslechaos
#lasolidaritepaslechaos
#lasolidaritepaslechaos
#lasolidaritepaslechaos
#lasolidaritepaslechaos

Décryptage de la politique sociale du Rassemblement national

LOGEMENT

La position du RN

Introduire une préférence nationale d'accès au logement social pour les foyers dont au moins l'un des parents est Français.

Le décryptage de la FAS

L'objectif affiché de cette mesure est d'expulser des logements sociaux les locataires étrangers afin de les remplacer par des ménages comptant au moins une personne française et d'empêcher l'accès à un logement social abordable. Actuellement, l'attribution des logements sociaux est destinée aux Français, aux Européens et aux étrangers détenteurs d'un titre de séjour. Les locataires étrangers demeurent donc légalement dans le parc social, régis par un bail doté d'une valeur juridique, qui ne peut être rompu sur des critères de nationalité.

Outre l'illégalité de cette mesure, recourir à l'expulsion de ménages logés dans le parc social ou empêcher des ménages d'accéder au parc social, en pleine crise du logement et alors que le parc d'hébergement est saturé, conduirait à une aggravation du sans-abrisme et du mal-logement.

EMPLOI

La position du RN

Contre l'augmentation du SMIC à 1 500€.

Pour alléger les cotisations sociales payées par les employeurs

Le décryptage de la FAS

Avec le coût de la vie qui ne cesse d'augmenter, vivre avec le SMIC est de plus en plus difficile et les travailleurs pauvres rencontrent de plus en plus de difficultés à se loger ou à se nourrir.

Le budget mensuel d'une personne touchant le SMIC est principalement absorbé par des dépenses incontournables comme le logement, la nourriture et les transports. Lorsque le loyer, l'électricité et l'eau sont payés, il reste peu pour les courses alimentaires et les dépenses imprévues telles que les frais médicaux. Augmenter le SMIC, c'est améliorer les conditions de vie et augmenter le salaire socialisé, c'est-à-dire le salaire qui ouvre des droits à la retraite ou au chômage.

DROITS DES FEMMES

La position du RN

Contre l'égalité des salaires entre les hommes et les femmes (abstention lors du vote de la loi sur l'égalité salariale fin 2021, vote contre le salaire minimum européen en 2022, abstention en mai 2023 à propos de la directive européenne sur la transparence et l'égalité des rémunérations).

Le décryptage de la FAS

Si elles n'ont pas un taux de chômage plus élevé que les hommes, les femmes sont davantage orientées vers certains métiers, considérés plus conformes à leurs « capacités genrées », connaissent des interruptions de carrière, des temps partiels subis (c'est le cas de 27,4 % des femmes en emploi en 2020, contre 8,4 % pour les hommes), voire des périodes d'inactivité longue pour s'occuper des enfants.

Cette situation a un impact très fort sur leur revenu et leur statut social tandis que les inégalités salariales perdurent : en 2020, les hommes touchaient un salaire en moyenne supérieur de 17 % à celui des femmes (INSEE).

JEUNES

La position du RN

Contre l'ouverture du RSA dès 18 ans (vote contre lors de l'examen en commission de la proposition de loi visant à protéger la jeunesse de la précarité par la solidarité intergénérationnelle).

Ils se sont par ailleurs abstenus sur la création d'une garantie d'autonomie pour les étudiants (25 juillet 2023)

Le décryptage de la FAS

Les jeunes sont particulièrement touchés par la précarisation et rencontrent de plus en plus de difficultés pour se loger, se nourrir, s'insérer. Plus de 20% des 18-25 ans vivent sous le seuil de pauvreté (INSEE - 2015) et parmi la population pauvre, 19,4% sont des jeunes de 18 à 29 ans (INSEE - 2019).

Étendre le Revenu de solidarité active (RSA) aux 18-25 ans leur permettrait de sécuriser à la fois leurs parcours d'insertion professionnelle et leur accès aux droits fondamentaux (logement, santé) et aussi de prévenir des ruptures de parcours dramatiques chez les jeunes en situation de précarité, qu'ils sortent ou pas de l'aide sociale à l'enfance.

SANTÉ

La position du RN

Mettre fin au recours des médecins étrangers (praticiens à diplôme hors UE - PADHUE).

Renforcer la télémédecine. Augmenter le tarif des consultations en fonction du territoire.

Redonner la liberté de prescription et d'expression aux médecins.

Le décryptage de la FAS

Ces propositions promeuvent une logique sanitaire qui risque de renforcer les inégalités sociales de santé.

En effet, elles auront pour effet d'accentuer les déserts médicaux, notamment en zone rurale, avec la perte de plus de 3 000 médecins, d'exclure davantage des soins celles et ceux qui ne pourront avancer leurs frais de santé.

Elles n'apporteront enfin pas de solution aux 8 millions de personnes touchées par l'illectronisme (INSEE-2021), dont les premières victimes sont les personnes âgées et les foyers les plus modestes.